



## FORMULAIRE DE DEMANDE :

- d'une autorisation temporaire de stationnement pour :
  - DÉMÉNAGEMENT HORS aire piétonne
- d'une autorisation temporaire de circulation et d'arrêt pour :
  - TRAVAUX en aire piétonne
  - DÉMÉNAGEMENT en aire piétonne

site piétonnier à préciser : .....

Formulaire à faire parvenir, dûment rempli, au moins 7 jours ouvrés avant la date de l'opération\*, à la Direction de la réglementation et du contrôle des espaces publics (Tél. 04 97 13 26 53 / 04 97 13 26 43 - Fax 04 97 13 46 07 - Courriel : [reglementation.espaces@ville-nice.fr](mailto:reglementation.espaces@ville-nice.fr)). \*Délai minimal de 2 semaines pour demandes de fermeture de rue / de circulation à contresens, et de 4 semaines pour travaux avec système élévateur sur parcours du tramway équipé de LAC (ligne aérienne de contact). Joindre tout plan ou croquis utile. **Aller d'un champ à l'autre du formulaire avec touche Tab, souris ou flèches du clavier. Affichage de textes d'aide dans la barre d'état du bas ou par touche F1.**

Cadre réservé à l'administration :

< *Formulaire téléchargé* >

**DEMANDEUR** : Nom : ..... Prénom : .....

Représentant l'entreprise ou la société : ..... N° SIRET : .....

Adresse (actuelle) : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. fixe : ..... Fax : .....

Portable : ..... Adresse e-mail : .....

**DATE(S) DE L'OPÉRATION ET HORAIRES SOUHAITÉS** : .....

En fonction de la nature de l'occupation de la voie circulée, les horaires demandés pourront différer des horaires accordés.

**ADRESSE DE L'OPÉRATION** : .....

**SI TRAVAUX, INDIQUER LEUR NATURE** : .....

**SI LA RÉSIDENCE DISPOSE D'UNE COUR INTÉRIEURE, POUVEZ-VOUS Y STATIONNER ?** :  OUI  NON

**NATURE DU STATIONNEMENT DEMANDÉ (SUR VOIE PUBLIQUE)** : (pour déménagement hors aire piétonne)

- sur une voie de circulation
- sur une aire de stationnement autorisé
- sur trottoir
- dans un couloir bus (couloir bus, choisir l'horaire :  matin, de 8 h à 12 h  après-midi, de 14 h à 20 h)

**MESURES COMPLÉMENTAIRES NÉCESSAIRES** :  \*fermeture ou blocage de rue  \*circulation à contresens

**VÉHICULE(S) UTILISÉ(S)** : Nombre : ..... Métrage total demandé : ..... mètres

Marque(s) et modèle(s)	Numéro(s) d'immatriculation <b>Pour aires piétonnes, Promenade des Anglais, Quai des Etats-Unis : JOINDRE COPIE DE LA CARTE GRISE</b>	PTAC (poids total autorisé en charge) voir champ F2 carte grise	Dimensions en mètres (longueur-largeur-hauteur)
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

**monte-meubles** (Autoporté dans rues étroites du Vieux-Nice. Interdit sur parcours du tramway équipé de LAC) **préciser l'étage** : ..... et **établir un croquis montrant l'encombrement** du monte-meubles sur la voie publique.

- \*camion nacelle – étage ou hauteur : .....
- \*camion benne (si benne amovible : doit rester sur véhicule)
- \*camion grue – étage ou hauteur : ..... (\*DAA via services techniques sur parcours tram avec LAC)

**DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À FOURNIR** : FAIT À ..... , LE .....  
Signature / Cachet entreprise :

- **Travaux en aire piétonne** : copie du devis des travaux.
- Déménagement : copie justificatif de domicile (facture électricité, gaz ou téléphone) ou copie attestation notariée d'achat ou copie bail de location.

